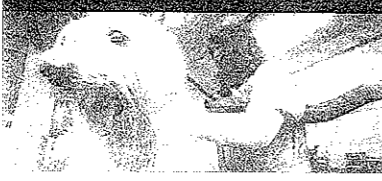


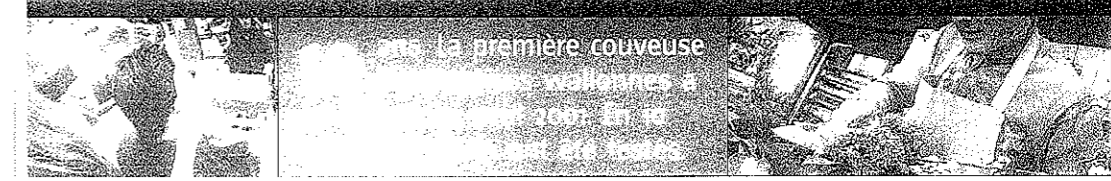
L'INFO DU JOUR

Et si votre futur emploi sortait de couveuse?



« Nous ne sommes pas une pépinière d'entreprises. Notre "hébergement" est juridique. »

Fabienne Mathot, Job'in



En avril 2001, Job'in lançait la première couveuse d'entreprises wallonnes. Dix ans plus tard, 300 personnes ont pu tester leur projet, sans risque.

© Pascale SÉRRET

Les conversations entre anciens peuvent surprendre. Leurs échanges sont déroulants pour les non-initiés. « J'ai fait neuf mois de couveuse. Et toi, tu es sorti quand? » Qui peut bien sortir de neuf mois de couveuse avec un costume aussi impeccable? Simple: d'anciens demandeurs d'emploi qui ont créé leur propre job, via la première couveuse d'entreprises de Wallonie. En dix ans, plus de 300 personnes sont passées par le filet de sécurité de Job'in, l'ASBL à l'origine de cette structure innovante. Pendant plusieurs mois, ils ont pu tester le statut d'indépendant et mettre à l'épreuve un emploi qu'ils ont créé eux-mêmes, sans perdre leur allocation de chômage. De quoi se lancer en connaissance de cause.

Pendant le test grandeur nature, le statut du demandeur d'emploi ne change pas.

candidats sont donc passés par là: 200 à Liège et 100 à Namur. Le principe est le suivant: des demandeurs d'emploi (ou des bénéficiaires du revenu d'intégration) ont la possibilité de monter un projet d'entreprise et de se lancer réellement dans leur activité, sans prendre de risque financier ou juridique, le temps d'un test grandeur nature, qui peut durer de 6 à 12 mois maximum. L'idée vient de France, où le passage en couveuse se pratique depuis 15 ou 20 ans. « L'objectif est de stimuler l'entrepreneuriat des candidats qui ne feraient pas le pas sans cela et de limiter les risques d'échecs, pour ceux qui n'ont ni expérience ni formation spécifique », poursuit Fabienne Mathot. « C'est sécurisant. L'entrepreneur en puissance peut se concentrer sur le début de ses activités, en confiance. La structure juridique de Job'in lui permet de minimiser les risques, de bénéficier d'un coaching

important, de conseils, d'encouragements. Nous avons un regard sur ses activités, sur les chiffres. On se voit toutes les semaines, tous les quinze jours, plus souvent si besoin. »

Les bénéficiaires à la sortie

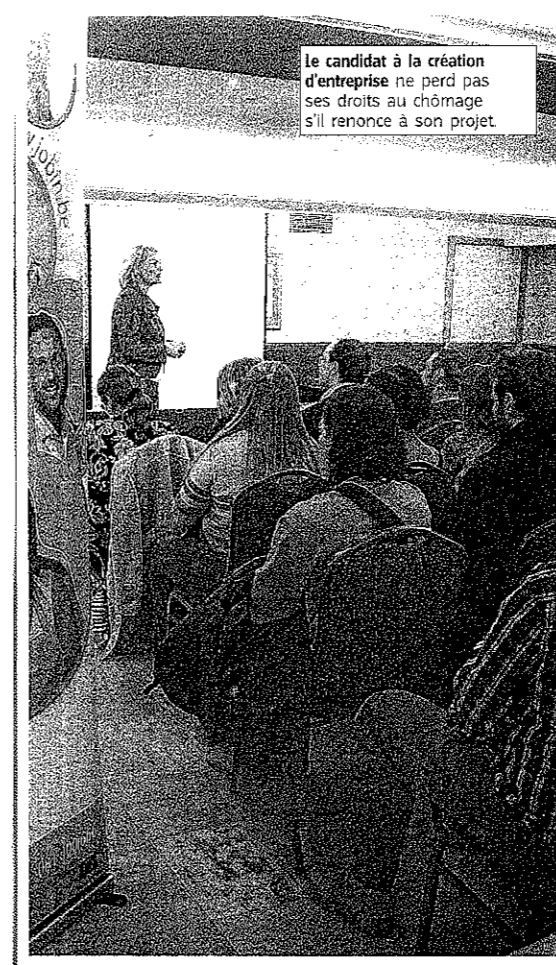
Pendant cette période de test, le statut du candidat entrepreneur ne change pas. Il reste demandeur d'emploi et il touche ses allocations. Ni plus, ni moins. Il fait son job exactement comme s'il volait déjà de ses propres ailes. Mais c'est à la couveuse qu'il transmet les informations au moment de la facturation. Et c'est encore la couveuse qui les transmet au client et qui perçoit les prestations.

Il doit acheter du matériel? Le fournisseur facture à la couveuse, qui paie ce qui doit être payé (si l'achat a été avalisé en amont). S'il en a besoin, il peut accéder à une bourse de 5 000 € maximum, pour ses premiers investissements. Il la remboursera progressivement plus tard et sans intérêt.

Le candidat ne voit pas passer les éventuels bénéficiaires pendant le test. « Mais s'ils existent, et c'est le cas pour la majorité des candidats, ils sont intégralement rétrocédés à la fin du test », précise la fondatrice de Job'in.

Bon. Le candidat a terminé le test. Ensuite? Il se lance tout seul. Ou pas. S'il se lance, il récupère tout à son compte: clientèle, fonds de commerce, bénéfices, biens acquis.

Sur les 300 projets testés en 10 ans, 191 entreprises ont été créées. ■



Près de 80 % des « couvés » ont survécu

Si la couveuse d'entreprises existe depuis 10 ans, l'association Job'in s'est lancée à Liège il y a 14 ans. À la base, l'idée est déjà de soutenir la création d'entreprises auprès des personnes sans emploi. Avec le soutien des instances wallonnes et du Fonds social européen, l'ASBL a pu se développer et exister dans d'autres villes. Elle est présente à Namur, Nivelles, Oupeye, Sambreville et Verviers.

Total: 1213 entreprises. Depuis 1997, l'ASBL d'origine liégeoise a contribué à la création de 1213 très petites entreprises wallonnes. En 2010, 165 ont été mises en orbite. Après 3 ans d'activité, 64 % sont toujours en activité. Et depuis 2007, le taux de réussite des candidats passés en couveuse est de 78 %. Pas si mal, si on considère qu'une entreprise peur sur deux disparaît après 5 ans. « Pas toujours pour cause de faillite, d'ailleurs », précise la fondatrice de Job'in, Fabienne Mathot. « Il s'agit parfois de rebondir sur une autre chose: un emploi de salarié, une autre entreprise... »

1. D'autres opérateurs Depuis 2010, elle bénéficie de l'agrément de la Région wallonne en tant que « structure d'accompagnement à l'auto-création d'emplois » (SAACE), comme cinq autres opérateurs qui ont aussi été agréés. Ce décret SAACE a été tricoté parce que, sur le terrain, la dynamique créée par la couveuse est forte. Le lancement du projet-pilote de Job'in en avril 2001: Sace (Charleroi, depuis 2002) et Créa-Job (Waremme, depuis 2003).

2. Avec ou sans couveuse? La couveuse n'est pas un passage obligé. Les conseils aux porteurs de projet peuvent prendre d'autres formes. Tout commence toujours par une idée dans le chef du demandeur d'emploi, qui souhaite se lancer comme indépendant. L'accompagnement et le suivi sont gratuits. Une étude de faisabilité et un plan d'affaires peuvent être réali-

4. Un peu de tout... Les projets passés par la couveuse de Job'in se révèlent assez diversifiés: épicerie, artisanat chocolaterie, chauffage, coiffure, pédicure, design (un département spécial lancé en 2008), mais aussi livraison de colis à vélo, dentiste pour cheval, réparation de câbles sous-marins défectueux, etc. 60 % des créateurs ont moins de 35 ans et 45 % des créateurs sont... des créatrices. ■

ERIC, CONSULTANT

« Sans ça, je n'osais pas »

Il est l'un des candidats qui a pu créer son entreprise à l'issue du test. Eric Verstraete (Bolland) travaillait comme salarié depuis 17 ans. Et puis, il s'est retrouvé sur le marché de l'emploi, comme on dit. Il a eu l'idée de se lancer comme indépendant dans la spécialité qu'il exerçait déjà en tant que salarié: la consultation en qualité et technologies agroalimentaires. « C'est mon activité principale. En activité complémentaire, je fais aussi de la géobiologie: comment habiter une maison saine, sans ondes qui perturbent la santé, etc. » Pour franchir le pas, il est passé par un stage chez Job'in. « Sans cela, je crois que je n'aurais pas osé. C'est un bon moteur. On bénéficie d'une écoute, d'un accompagnement, de cours



tous les lundis matins. Je me suis lancé en décembre 2010 et je suis content de l'avoir fait. Je viens de terminer un bon premier trimestre », raconte Eric. Pour l'instant, les rentrées sont suffisantes pour nourrir la petite famille. « Je suis un jeune indépendant heureux », résume-t-il assez paisiblement. ■

CHRISTINE, PROMOTION DES ARTISANS

« Je me donne un an pour relancer »

Christine Faure (Mons-lez-Liège), le passage en couveuse a duré un an. Son projet: lancer sur internet un portail de référence pour les artisans. Au bout de son test, elle largue les amarres. C'était il y a exactement trois ans. « Je me suis lancée comme indépendante... en même temps que la crise. J'ai dû m'arrêter assez vite. Ce n'était plus viable. » Christine est retournée au chômage. Elle a bien entendu retrouvé ses droits (elle y accédait auparavant et elle n'a pas dépassé le délai de 9 ans sous le statut d'indépendante). De son « hébergement » en couveuse, elle retient les conseils de gestion et de comptabilité. « Et puis, on rencontre des gens, notamment grâce aux séminaires



hebdomadaires. On apprend beaucoup de choses. Cela m'a permis d'acquiescer une certaine assurance. J'y allais pourtant à petits pas... » raconte-t-elle. Depuis janvier, elle a repris son activité à titre complémentaire. « Je me donne un an pour relancer à titre principal », déclare-t-elle. « C'est ma passion! » ■

FLORENCE, PRO DE LA COM

« On me trouvait trop jeune »

Après ses études en communication, Florence Delvaux a tout de suite trouvé du boulot. « Mais ça ne me plaisait pas du tout », raconte la Liégeoise. Elle postule dans des agences de communication. « Mais on me trouvait trop jeune. En même temps, mon père a perdu son travail à 55 ans. Et il est devenu indépendant. Je suis passée par Job'in. Mon idée au départ, c'était de lancer une agence qui organiserait des événements. De gros événements... » sourit-elle. Son projet a été revu au cours de son stage. Les « gros événements », ça risquait de ne pas tenir longtemps sur le marché. « Ça sert aussi à ça, le passage en couveuse. J'y suis restée neuf mois. Je suis indépendante depuis 3 ans. Aujourd'hui, je fais de la consultation en communication ». Elle se



partage entre communication d'entreprises, conception de supports divers, organisation d'événements, relations presse, etc. Ses chiffres annuels lui conviennent. Elle a même senti la crise très positivement. « Les clients ont communiqué davantage. Mais j'ai dû un peu courir pour récupérer mon argent. » ■

OLIVIER, CRÉATION WEB

« J'ai engagé deux personnes »

Pour Olivier Léonard (Jalhay), c'est la crise et la fin d'un contrat de trois ans en entreprise qui lui permettent d'envisager autre chose, sur base de sa formation: web développer. Création de sites internet, graphisme et vidéo... Il prend contact avec l'antenne verviétoise de Job'in. Pour lui aussi, le passage en couveuse durera neuf mois (c'est la moyenne). Il en sort fin 2009. « Je n'avais pas d'énormes économies. C'est un bon moyen pour se lancer progressivement. » C'est là qu'il pense avoir appris notamment à se vendre. Et puis, tout ce qu'un indépendant doit savoir sur la TVA et ce genre de « détails » sur lesquels on trébuche quand on se lance.



Il devient indépendant juste après, en janvier 2010. Et on dirait que ça marche. Il a engagé deux personnes: d'abord un graphiste, puis une commerciale tout récemment. « J'ai envie de clients plus importants et de projets plus ambitieux. Et pour ça, je devais engager », explique le jeune homme. ■